INTERCOMMUNALITÉ

VALENCE-ROMANS-AGGLO EST NÉE

DRÔME - Chatuzange-le-Goubet

TERMINÉE, VALENCE-ROMANS-SUD-RHÔNE-ALPES. PLACE DÉSORMAIS À VALENCE-ROMANS-AGGLO, UNE NOUVELLE ENTITÉ QUI NE REGROUPE PAS MOINS DE 56 COMMUNES POUR UNE POPULATION DE 215000 HABITANTS. NICOLAS DARAGON A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DE CETTE NOUVELLE INSTANCE, FRUIT DE L'ABSORPTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RAYE.

Le nouvel exécutif pose pour la postérité à l'issue de ce tout 1er conseil communautaire de l'année qui a vu la naissance officielle de Valence-Romans Agglo.

Samedi dernier, à l'heure où d'aucuns dégustaient la galette en espérant dénicher la fève et dans la foulée, coiffer la couronne, Christian Gauthier, le maire de Chatuzange-le-Goubet accueillait, lui, le tout 1er conseil communautaire de l'année.

Une manifestation bien moins anodine qu'il n'y paraît puisqu'à l'ordre du jour figurait l'absorption de la communauté de communes de la Raye composée des villages de Barcelonne, Combovin, Peyrus, Chateaudouble et Montvendre, pour une population d'un peu plus de 3000 habitants. Celle-ci, est-il bon de préciser, n'a pas eu d'autre choix que de rallier la grande agglo, la Loi NOTRe, imposant en effet aux intercommunalités, un seuil minimum de 15000 êtres pour exister.

Ainsi est née Valence-Romans-Agglo, une "nouvelle" entité composée, à elle seule, de 56 communes et de 215000 habitants. Rappelons que le département compte, au total, 369 communes et un peu plus de 500000 habitants. Le conseil communautaire a ensuite élu, à bulletins secrets, le président de la nouvelle agglo sachant qu'un seul candidat, Nicolas Daragon, était en lice.

Sans surprise, le maire de Valence (et vice-président à la Région chargé du tourisme et du thermalisme) a été élu avec un total de 85 voix sur 114. Celui-ci s'est montré très consensuel dans l'allocution qu'il prononça dans la foulée : *"Cette confiance m'honore. Elle me renforce aussi dans la conviction que la voie que nous avons tracée, collectivement, depuis bientôt 3 ans, au service de notre intercommunalité est la bonne. La seule possible, la seule qui soit à la fois lucide, efficace et juste. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et de chacun d'entre vous pour que nous continuions d'avancer, ensemble, sur ce chemin. Un chemin étroit, sinueux, escarpé parfois, mais toujours délimité par ce socle de valeurs que nous avons en commun : le goût du dialogue positif et constructif ; la tolérance et l'acceptation de nos différences ; le respect de la parole donnée et des engagements pris ; le sens de l'intérêt général ; et, plus que tout, la profondeur de notre attachement aux idéaux républicains qui fondent notre engagement dans la vie publique".*

Il n'a pas manqué également de rassurer les cinq élus communautaires issus des cinq nouvelles communes. Pour autant, ceux-ci sont bien décidés à défendre la ruralité, la spécificité des communes de montagne, en assurant de rester vigilants quant à l'équilibre budgétaire. Ce fut ensuite, l'élection des vice-présidents sur une liste bloquée et à bulletins secrets. 1er vice-présidente : Marie-Hélène Thoraval ; 2e vice-président : Christian Gauthier ; 3e vice-présidente : Marlène Mourier ; 4e vice-président : Bernard Duc ; 5e vice-présidente : Geneviève Girard ; 6e vice-président : Pierre Buis ; 7e vice-présidente : Nathalie Nieson ; 8e vice-président : Jacques Bonnemayre ; 9e vice-président : Pascal Pertusa ; 10e vice-président : Fabrice Larue ; 11e vice-présidente : Marylène Peyrard ; 12e vice-président : Patrick Prelon ; 13e vice-présidente : Karine Guilleminot ; 14e vice-présidente : Magda Colloredo-Bertrand ; 15e vice-président : Franck Soulignac.

Une élection qui fut loin d'être un plébiscite, puisque la liste obtenait, 52 voix pour, 11 contre et 48 bulletins blancs... Ce qui n'était pas sans soulever quelques interrogations chez certains élus.

Denis Ravanello

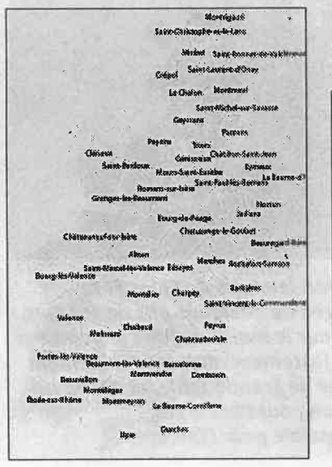

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'ÉTAT, LE DÉPARTEMENT ET LA CAPCA CONTRACTUALISENT LEURS ENGAGEMENTS

ARDÈCHE - Privas

DÉVOILÉ À PRIVAS AU PRINTEMPS DERNIER À L'OCCASION D'UN SÉMINAIRE INTERMINISTÉRIEL, LE 1ER CONTRAT DE RURALITÉ A ÉTÉ CO-SIGNÉ VENDREDI DERNIER PAR LE PRÉFET ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS-CENTRE ARDÈCHE. CELLE-CI EN A PROFITÉ POUR PARAPHER, DANS LA FOULÉE, UNE CONVENTION CAP'AGGLO QUI VISE, ELLE, À LA RAPPROCHER DU DÉPARTEMENT DANS UNE LOGIQUE DE MUTUALISATION ET D'OPTIMISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES.

Nul besoin de collectionner les autographes pour savoir qu'aujourd'hui, certaines signatures valent leur pesant d'or dans un contexte économique qui voit les fonds publics se raréfier, ce qui complique sérieusement le financement de nombreux projets. Dans ces conditions, les signatures vendredi dernier du 1er contrat de ruralité entre la CAPCA (Communauté d'Agglomérations Privas-Centre-Ardèche) et l'État (représenté par le Préfet, Alain Triolle) et dans la foulée, du 1er contrat "Cap'Agglo" entre la CAPCA et le Département (représenté par son "patron", Hervé Saulignac) prennent un intérêt et un relief particulier.

Cohérence, efficience et solidarité

La signature de ce 1er contrat de ruralité est la concrétisation d'une mesure annoncée lors du séminaire interministériel qui s'est tenu à Privas au printemps dernier (plus de détails dans notre édition du 28 mai 2016). Ainsi que l'a expliqué le représentant de l'État, *"ces nouveaux dispositifs ont vocation à fédérer l'ensemble des acteurs locaux autour d'un projet de territoire. Ils visent à élaborer une véritable stratégie en réponse aux nombreux défis auxquels les territoires ruraux doivent faire face, en matière notamment d'accès aux services et aux soins, d'attractivité économique, de cohésion sociale, de mobilité, de transition écologique,etc."*

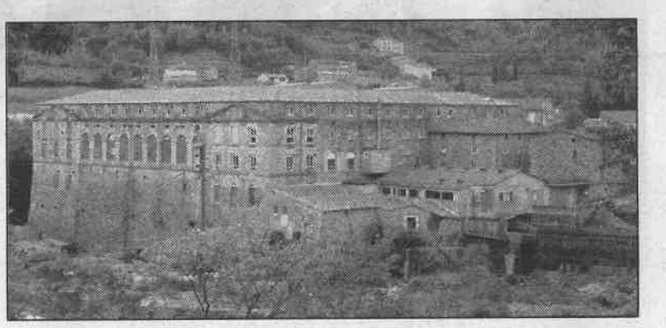

Le contrat de ruralité signé avec la CAPCA ne comprend pas moins d'une cinquantaine d'opérations dont 24 pour un montant de 38,3 millions d'euros hors taxes.

Le contrat "Cap Agglo" signé dans la foulée illustre les nouvelles modalités d'intervention du Département, lesquelles s'inscrivent dans une logique de solidarité territoriale a précisé Hervé Saulignac. *"Même s'il ne s'agit pas uniquement d'une affaire d'argent, nous apportons, en plus de notre expertise, de la visibilité pour les années à venir, ce qui devrait permettre d'accélérer la mise en œuvre de certains projets".*

Quelles actions ?

La poursuite de l'aménagement du Moulinon à Saint Sauveur-de-Montagut et la rénovation du Théâtre de Privas figurent parmi les nombreuses opérations qui vont être menées dans le cadre de ces contrats. On peut également citer, la construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Vernoux, l'aménagement de la zone d'activités des Illons au Pouzin, la finalisation de la voie douce de la Payre entre Chomérac et Privas, la sécurisation de la Dolce via et sa connexion avec la via Rhona, la réhabilitation de la piscine intercommunale de Vernoux, etc.

Rappelons que le Département affectera au dispositif "Cap'Agglo" (lequel, précisons-le, à vocation à être généralisé à l'ensemble des EPCI) une enveloppe globale de 24 millions d'euros sur 3 ans.

Présidente de la CAPCA, Laetitia Serre s'est bien évidemment réjouie de ces signatures : *"En favorisant la mutualisation des moyens et des compétences et la culture de la ressource, nous nous donnons les moyens de construire un territoire ambitieux et dynamique, tourné vers l'avenir".*

Frédéric Rolland